

Pour imprimer cette page, sélectionnez "Imprimer" dans le menu "Fichier" de votre navigateur

Date de publication : 20/10/2004

Une nouvelle filière de valorisation énergétique des pneus usagés?

Une récente étude de faisabilité portant sur la construction d'une centrale thermique de 30 MWe utilisant des pneus usagés entiers comme [combustible](#) montre que la rentabilité d'une telle unité serait assurée grâce à la valorisation des cendres.

À 45 ans, Grégoire Jovicic, Ingénieur Conseil, vient de réaliser une étude de faisabilité portant sur la construction d'une [centrale thermique](#) de 30 MWe en France utilisant le pneumatique entier comme combustible.

Cet ingénieur UTC, CESMA MBA a successivement assumé les fonctions de Directeur de Spie Capag à Singapour (Division Pétrole et Canalisations de Spie Batignolles), Directeur de Fives Cail Babcock en Afrique Australe (Equipements miniers et cimenteries clés en mains), Directeur des Etudes et Opérations de Stratech International (Ingénierie de la valorisation de déchets industriels) puis de Directeur des Affaires Internationales de la division Energie et Environnement de Charbonnages de France Ingénierie [NDLR : devenue Sotrafance Ingénierie].

Le procédé de combustion utilisé est celui de l'incinération en milieu réfractaire libérant une quantité de chaleur avoisinant 35 MJ par kilo de pneu entrant. Ce pouvoir calorifique est à comparer à 25 MJ/kg que l'on peut obtenir au moyen de charbons de bonne qualité.

Aucune société en Europe n'est encore parvenue à conduire ce projet à son terme, faute de solution de valorisation des cendres dans des conditions rentables. En effet, le facteur clé du succès de l'opération dépend essentiellement de la revente des cendres de combustion représentant plus de 50 % des produits d'exploitation.

Toutefois, les [cendres volantes](#) issues de la combustion de pneumatiques contiennent essentiellement des composés du Zinc (Oxydes, hydroxydes et sels). Tous les composants de ces cendres ont de la valeur commerciale. L'innovation consiste donc à bien identifier le mélange, voire à l'optimiser par une modification du procédé de combustion, par des méthodes de caractérisation physico-chimique appropriées et d'identifier des applications industrielles dont les spécifications se rapprochent de la caractérisation.

De fait, il apparaît que l'énergie serait produite au prix de revient moyen de 0,011€/kwh, c'est-à-dire de loin inférieur à ceux que l'on peut obtenir par l'utilisation de gaz et/ou de charbon, Le coût du projet est estimé à 50 Millions d'€ mais selon les hypothèses émises, le retour sur investissement serait inférieur à 3 ans. Pour ne rien gâcher, ce projet d'initiative citoyenne devrait créer 37 nouveaux emplois.

Une société va être prochainement créée afin de déposer les brevets concernant l'innovation et construire une unité-pilote. Le financement de celle-ci sera assuré par le capital, l'emprunt bancaire, les subventions et dotations aux amortissements de l'état et de la Commission à Bruxelles, le Crédit d'Impôt Recherche, les agences spécialisées comme l'[Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie \(ADEME\)](#) et l'[Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche \(ANVAR\)](#) et par l'investissement de toute personne physique intéressée. Rappelons que tout souscripteur au capital d'une société de ce type, ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 25 % du montant investi dans les limites prévues par la loi.

-
- Contact : info@jovicic.com / Jovicic Grégoire

Actualité parue sur <http://www.actu-environnement.com>

La reproduction à but non lucratif de cet article est autorisée sous condition d'en mentionner la source. Sa reproduction ou utilisation à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation préalable est interdite, sous peine de poursuites.